

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_09_29**

**Intitulé : APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE
COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIE POUR L'ALIMENTATION DU
PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE**

Administration générale - Domaine et patrimoine - Domaine et patrimoine

*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, rue de l'Etang à Yvetot , sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 02 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 02 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 43 Représentés : 2

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE,

Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN

Absents :

Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :

Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, Monsieur Romain LEFEBVRE, M. Mick LEROY

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

- La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat comprend des dispositions destinées, d'une part, à mettre fin aux tarifs réglementés de vente (TRV) dans le secteur du gaz naturel, et d'autre part à limiter le champ d'application des TRV dans le secteur de l'électricité.

Par courrier en date du 24 juillet, le SDE76 propose d'accompagner Yvetot Normandie dans sa démarche de maîtrise des coûts liés à la fourniture en énergie. Depuis près de 5 ans, le SDE76 a accompagné plus de 400 collectivités pour optimiser leurs achats d'énergies à travers un groupement d'achats. Le SDE76 s'apprête à lancer un nouvel appel d'offres relatif à l'achat d'électricité et de gaz.

Ce groupement de commande, dont le SDE76 est coordonnateur, nous permettra de nous décharger des procédures administratives et techniques de la commande publique. De plus, nous bénéficierons de l'expertise du syndicat dans le domaine complexe que représente les marchés de l'électricité et du gaz naturel. En mutualisant les besoins, le SDE76 parviendra à définir un volume pertinent afin d'obtenir les offres de fourniture les plus compétitives du marché. Yvetot Normandie conservera la maîtrise de l'exécution des marchés et le paiement des factures.

Le planning prévisionnel pour la passation de l'accord-cadre est le suivant :

- 30 septembre 2020 : clôture des demandes d'adhésion au groupement et de la collecte des besoins
- Mi-décembre 2020 : attribution de l'accord-cadre
- Fin janvier 2021 : attribution des marchés subséquents
- Début mai 2021 : début prévisionnel de la fourniture d'électricité et de gaz

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

Compte-tenu du COVID19, le début d'exécution des prestations liées au groupement de commandes ne pourra pas avoir lieu avant les échéances de la fin des TRV du 1^{er} décembre 2020 pour le gaz et du 31 décembre 2020 pour l'électricité. A titre transitoire, Yvetot Normandie pourra accepter le contrat « post-tarif » proposé par notre fournisseur historique et le résilier à compter du début de l'exécution de l'accord-cadre.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu la directive européenne n°2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le Code de l'énergie, notamment les articles L.331-1 et suivants et L.441-1 et suivants,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat comprend des dispositions destinées, d'une part, à mettre fin aux tarifs réglementés de vente dans le secteur du gaz naturel, et d'autre part à limiter le champ d'application des TRV dans le secteur de l'électricité.

Vu la délibération du comité syndical n°2018/10/18-14 portant création du groupement de commandes d'achats d'énergies et adoptant la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achats de fourniture d'énergies et de services associés ,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la CCYN d'anticiper la fin des tarifs réglementés de vente et d'optimiser ses achats en adhérant au groupement de commandes d'achat d'énergies pour l'alimentation de son patrimoine,

Considérant qu'en égard à son expérience, le SDE76 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte des membres,

considérant le rapport présenté,

considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020

Article 1^{er} – Décider l'adhésion de la communauté de communes Yvetot Normandie au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz naturel et services associés.

Article 2 – Décider d'accepter les termes de la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération.

Article 3 – Autoriser la communauté de communes d'Yvetot Normandie à signer la convention ci jointe.

Article 4 – Autoriser le SDE76 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de CCYN et, ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Article 5 – S'engager à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont CCYN est partie prenante.

Article 6 – Décider de régler la participation financière prévue à l'article 4.5 de la convention pour la constitution d'un groupement de commandes.

Article 7 – Autoriser la CCYN, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées.

Article 8 – Donner mandat au coordonnateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseaux.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

